



Mairie d'Aiguèze 30760 AIGUEZE
TEL 04.66.82.14.77
mairie.aigueze@orange.fr
www.aigueze.fr



PV du conseil Municipal

Du Mercredi 12 Novembre 2025

Présents : Charles BASCLE, Alain NICOLET, Jean GROUWET, Yvette GRIMAUD, MARRON Christian, RANC Esteben, Sylvain CHABOT, Céline BRUNEL BRUGUIER

Procurations : Christel SICARD donne procuration à Yvette GRIMAUD
Françoise JADOUL RIETJENS donne procuration à Christian MARRON

Secrétaire : Yvette GRIMAUD

Approbation PV du dernier conseil

Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1 La société de Chasse les CANYONS sollicite une subvention pour procéder à l'élagage et à l'entretien de divers chemins sur le territoire. Cette demande est adressée l'ensemble des communes concernées. Considérant que cet entretien est de nature à faciliter l'accès aux véhicules Pompiers en cas d'incendie il est proposé d'accorder une subvention de 500 EUROS

Adopté à l'unanimité

2 Dans le cadre du marché de Noël l'association la Confrérie des Bateliers de l'Ardèche propose des aller-retour St Martin Aiguèze en barque. Il est proposé, comme l'an dernier, une subvention de 200 Euros si cette animation est reconduite cette année.

Adopté à l'unanimité

3 Le Maire expose que nous avons obligation de délibérer pour approuver la convention garantie de maintien de salaire pour nos agents, dans le cadre du contrat obligatoire. La société GROUPAMA a été retenue (elle offrait toutes les garanties pour un tarif plus modique).

Adopté à l'unanimité

4 Le Maire expose que nous avons obligation de délibérer pour acter la participation de la commune à la protection sociale individuelle de nos agents le montant est fixé à 20 Euros par agent.

Adopté à l'unanimité.

5 Le Maire expose que nous devons délibérer pour l'autoriser à engager à liquider et à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent (vote des 25 %)

Adopté à l'unanimité.

Informations : Les travaux de réhabilitation de la rue de la FONT et du chemin de la Roque doivent débuter lundi 17 Novembre ces travaux sont prévus pour une durée d'une semaine. Un sens de circulation sera mis en place, et stationnement au lavoir sera interdit.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 30.

A AIGUEZE le 13 Novembre 2025

Le Maire Charles BASCLE